



## *La collection thébaine du Dr Godard au musée d'Aquitaine*

Par Florence Saragoza \*

« (...) quand pour être heureux selon le monde, il n'avait pour ainsi dire qu'à se laisser vivre, il s'est jeté à corps perdu dans le courant de cette vie d'épreuve et de sacrifice qui l'a conduit en Egypte, jusqu'en Nubie et en Syrie, dans l'intérêt exclusif de la science et de l'humanité, à la recherche de la vérité, recherche partout et toujours difficile, mais plus particulièrement périlleuse dans des contrées où le climat, les mœurs, les usages et les croyances sont pour les Européens des ennemis également perfides »<sup>1</sup>.

Ces mots, extraits du discours prononcé sur la tombe du Dr Ernest Godard par Gratien Michel Ollivier Beauregard (1817-1901), le 4 décembre 1862, au cimetière de la Chartreuse,



Fig. 1. - Tombeau de la famille Godard au cimetière de la Chartreuse, Bordeaux (cliché de l'auteur)

à Bordeaux (fig. 1), énoncent au mieux les motivations qui conduisirent le médecin sur les rives du Nil. Cette recherche de la vérité, aussi tragique fut-elle pour le Dr Ernest Godard qui y perdit la vie, trouvait son origine dans sa profession de médecin. Mais cet esprit éclairé auquel comte Alexandre Walewski (1810-1868), ministre de Napoléon III<sup>2</sup>, confia une mission d'étude en Egypte et en Turquie, soit dans l'Empire ottoman, ne pouvait se résoudre à cette unique approche. C'est d'ailleurs, selon l'intitulé de l'arrêté publié le 5 février 1861, une mission d'étude sur les questions relatives « à l'état social, moral et sanitaire de ces contrées » qui lui est confiée. Mission gratuite dont il doit assumer les frais et qu'il paiera du plus coûteux des tributs, agonisant aux portes de Jaffa, le 7 septembre 1862.

\* Conservateur du patrimoine, conseiller pour les musées à la DRAC Aquitaine.

Puissent Anne Ziéglé, conservateur de la collection antique du musée d'Aquitaine, et François Hubert, son directeur, trouver ici notre reconnaissance pour nous avoir permis d'étudier cette collection, nous les remercions de leur confiance. Nous voulons également exprimer notre gratitude à S. Varry, V. Desclaux, O. Perdu et D. Farout et avoir une pensée pour Jean Ernest Godard.

1. Extrait de l'éloge funèbre prononcé par M.-G. Ollivier Beauregard, publié à Paris en 1867, dans l'avant-propos de l'ouvrage posthume d'Ernest Godard, *Egypte et Palestine. Observations médicales et scientifiques*.
2. Le comte Colonna Walewski, fils naturel de Napoléon Ier, fut ministre sous Napoléon III à partir de 1860. En 1861, lorsqu'il confie cette mission au Dr Godard, il occupe les fonctions de ministre d'état en charge des Beaux-Arts, fonction qu'il occupa jusqu'en 1863. En 1865, il devint député des Landes.

## Le voyage en Egypte du Dr Ernest Godard <sup>3</sup>

Jean Ernest Godard, l'un des quatre fils <sup>4</sup> d'un négociant charentais, est né à Cognac le 6 janvier 1826. Très tôt, il décida de ne pas suivre les pas de son père ou de ses frères et préféra épouser la même carrière que son grand père maternel et celle de son oncle, les Dr Marquet, celle de médecin. En 1845, il s'inscrit donc à la faculté de médecine et quitte alors Bordeaux pour Paris. Il devient interne des hôpitaux de Paris en 1853. Ses travaux et ses recherches sont consacrés à l'appareil génital et plus particulièrement à ses malformations ; aussi soutient-il en 1858 une thèse sur l'absence congénitale de testicules. Dès son internat, sa fortune personnelle lui permet de se consacrer à ses recherches ainsi qu'à leurs publications mais également de satisfaire son goût pour les voyages. Après sa thèse, à l'automne 1858, il se rend en Espagne et en Algérie, l'année suivante. En 1859, il compte parmi les membres fondateurs de la société d'anthropologie de Paris ; il est également nommé, entre 1858 et 1861, membre correspondant de nombreuses sociétés médicales étrangères dont celles de Madrid, de Constantinople, de Barcelone, d'Irlande, de Lisbonne et de Bruxelles.

Il partage cet intérêt pour l'étude des peuples et des civilisations étrangères notamment pour les « mœurs en Orient » <sup>5</sup> avec son ami Ollivier Beaugard (1817-1901), originaire de Cognac comme lui, issu du même milieu social, celui des négociants, et également installé à Paris comme avocat. Ce dernier présida d'ailleurs la société d'anthropologie en 1897.

C'est armé de ces nombreuses recommandations que Godard entreprend son périple pour l'Egypte et la Turquie. Celui-ci commence donc par l'antique terre des pharaons, Godard avait probablement l'intention de traverser le Proche-Orient jusqu'à Constantinople. Les étapes de son périple sont principalement connues par sa correspondance et les notes qu'il a prises lors de ce voyage. Il quitte, au début de l'année 1861, Paris <sup>6</sup> pour Marseille où il prend le bateau pour Alexandrie, le 3 février. A cette époque, le voyage pour l'Egypte dure un peu plus d'une semaine et se déroule en deux étapes, séparée par une escale à Malte. Après avoir accosté à Alexandrie, il gagne le Caire, à la fin de l'hiver 1861. On peut supposer avec vraisemblance que ce déplacement se fait en train ; la ligne de chemin de fer reliant Alexandrie au Caire ayant été inaugurée en 1856 ; la gare cairote se situait alors près de la porte de Bâ el-Hadîd.

L'Egypte qu'il découvre est bien différente de celle que les touristes européens connaîtront à la fin de ce même siècle <sup>7</sup>. La nomination en 1805 de Mehmet Ali comme *pacha* par la Porte ouvre une nouvelle ère pour le pays, celle de la modernisation puis de l'industrialisation. A l'époque de l'expédition du Dr

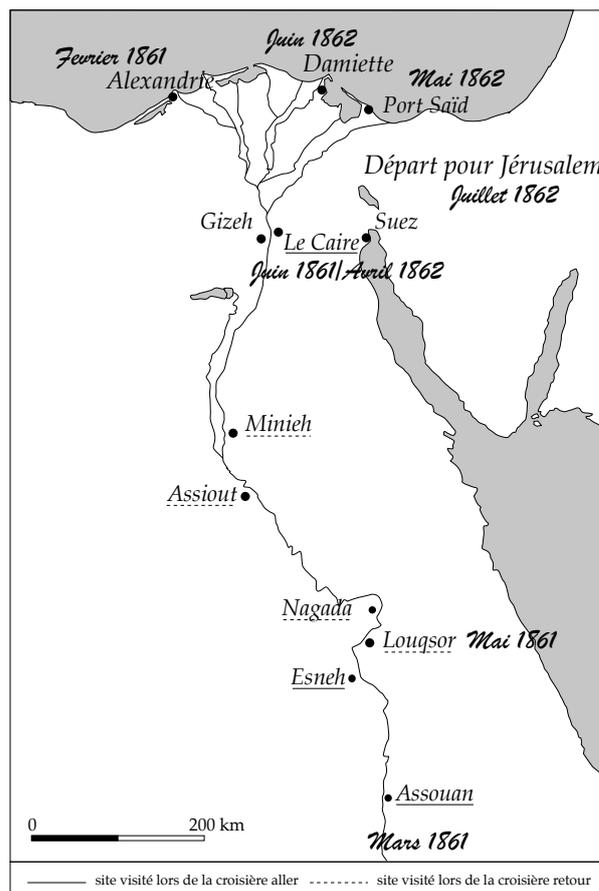


Fig. 2. - Itinéraire du Dr Godard en 1861-1862.

Godard, le pays est gouverné par le *wali* Saïd Pacha (1822-1863). Cependant, la ville du Caire dans laquelle évolue le docteur est encore très proche de celle consignée par le plan dressé par les savants de l'expédition napoléonienne.

3. Chantal Orgogozo, conservateur puis directeur du musée d'Aquitaine de 1982-1997, a consacré un article à ce collectionneur, restituant une partie de son périple : « Jean Ernest Godard, médecin, voyageur et mécène » in *Revue historique de Bordeaux et du département de la Gironde*, XXXII, 1986-1987, p. 61-73.

4. L'un d'entre eux est Camille Godard (1823-1881), négociant en vin et spiritueux qui fit fortune. A sa mort, il légua un capital à la Ville de Bordeaux dont les revenus permirent notamment la création du Parc Bordelais, inauguré en 1888.

5. Notice nécrologique 1901 in *Mémoires de l'Académie de Saintonge et d'Aunis*, 1901, p. 97.

6. Il résidait au 62 de la rue Bonaparte.

7. En dernier lieu, voir N. Hanna, « L'Egypte au XIXe siècle : continuité et ruptures » in *Napoléon et l'Egypte*, catalogue d'exposition, Paris Institut du monde arabe, Paris 2008, p. 330-333.

Alors qu'il séjourne au Caire en février 1861, Godard décide de se rendre en Nubie. A cette époque, la navigation à vapeur n'était pas encore développée sur le Nil, aussi doit-il remonter le fleuve à la voile ou à la rame. Les manuscrits ne livrent que peu d'éléments relatifs à cette croisière qui a lieu entre le 20 février<sup>8</sup> et le mois de mars 1861. Les sites d'Esneh, d'Assouan, de Derr et d'Ouadi Halfa constituent toutefois des étapes de ce périple ; il y fait escale au mois de mars. Un épisode fâcheux faillit mettre un terme précipité à cette expédition, l'équipage avait en effet décidé de séquestrer son client qui dut se défendre seul, équipé d'une arme à feu, contre douze hommes ! Si, à l'exception de cet épisode, le voyage suivi de l'aller est mal connu, le trajet retour l'est un peu plus (fig. 2).

Lors de son étape à Louqsor, en mai 1861, il visite quelques tombes de la Vallée des rois dont celle de Séthi I<sup>er</sup> et les nécropoles civiles comme celles de Gournah et de l'Assassif. A son retour, il transite par Nagada, Assiout le 1<sup>er</sup> juin, et Minieh. A Nagada, il visite l'école copte<sup>9</sup>, à Assiout et Minieh, il se rend à l'hôpital local et échange avec ses collègues, un italien à Assiout<sup>10</sup>, un dénommé Capuroço à Minieh<sup>11</sup> ; Mehmet Ali s'était en effet attaché quelques décennies plus tôt à développer un système de santé en faisant appel à des Européens. Sur ce dernier site, il fait également étape à la prison qu'il décrit dans ses notes<sup>12</sup>. Ce voyage à la voile est particulièrement difficile : il contracte le bouton du Nil, maladie dont il décrit minutieusement les symptômes et l'évolution ; son compagnon de bord, un Anglais peu amène, tombe lui aussi malade. Le 15 du mois de juin, il rentre malade au Caire et cette infection le rend peu disponible avant la fin du mois de novembre, il est en effet victime d'un regain de la maladie contractée lors de son voyage dans la vallée. Le même jour, il est nommé membre de l'Institut d'Egypte<sup>13</sup>. Lors de son séjour dans la capitale égyptienne à l'hiver 1862, il se lie d'amitié avec Mehmet Ali Bey, médecin qui enseigne à l'école de médecine du Caire<sup>14</sup>, qui porte une attention semblable aux malformations de l'appareil génital humain. Tous deux consultent ; Godard met à profit cette opportunité pour mener différentes observations sur les eunuques<sup>15</sup>.

Il mène, conjointement à cette pratique, une observation des mœurs de la société cairote contemporaine, celle des Egyptiens de toute condition comme celle des Européens qui y sont installés. Privilège insigne, il est admis à pénétrer dans les harems et met à profit son séjour pour consigner par écrit plusieurs pages sur les us et coutumes qu'il découvre. A ces pages, publiées de façon posthume par son ami Ollivier Beau-regard, il adjoint des dessins qu'il réalise au cours de ces observations. Mais ces croquis ont pour principalement destination d'illustrer les pathologies ou les types physiques qu'il rencontre

dans une optique médicale et anthropologique. Comme le révèle la lecture de ses notes, c'est l'humain qui l'intéresse et plus particulièrement l'homme qu'il a face à lui. Aussi le fait qu'au cours de son voyage dans la vallée et lors de son séjour au Caire, il ait constitué une collection d'antiquités égyptiennes est-il surprenant car l'histoire ancienne et l'archéologie ne sont pas ses principales préoccupations lors de ce périple.

Au printemps 1862, il décide de poursuivre la mission que lui a confiée, pour l'empereur, Walewski. Il gagne donc le Delta en avril ; sa présence est attestée à Port Saïd en mai, à Pondaïr, à Damiette à la fin mai et jusqu'à la mi-juin et à Suez. A Damiette et à Alexandrie, il porte une attention particulière aux personnes atteintes d'éléphantiasis. A Suez, il soigne le typhus qui s'est déclaré sur le chantier du percement du canal de Suez décidé en 1854 et placé sous la conduite de Ferdinand de Lesseps (1805-1894) ; il tombe à son tour malade. Avant de gagner Jérusalem en juillet 1862, il expédie en France, à sa famille, depuis Alexandrie vingt-cinq colis qui contiennent sa collection d'objets égyptiens, principalement pharaoniques. Il a effectué ses achats dès son séjour à Assouan, mais il s'agit là de quelques objets ethnographiques ; c'est principalement à Louqsor, en mai 1861 puis au Caire entre septembre 1861 et novembre 1861 qu'il constitue sa collection. Celle-ci forme le noyau de la collection égyptienne du musée d'Aquitaine<sup>16</sup>.

8. Cette date est citée dans la notice nécrologique rédigée par le Dr Duchaussoy (A. Duchaussoy, «Eloge du docteur Godard» in *Bulletin de la société anatomique de Paris*, 1862, p. 295)

9. Godard, *op.cit.*, p. 65-66.

10. *Id.*, p. 23 et 177.

11. *Ibid.*

12. *Id.*, p. 418.

13. Celui-ci fut créé en 1798 par Napoléon Bonaparte lors de l'Expédition d'Egypte. Après le retrait des troupes françaises, il subsiste, mais devint, en 1859, l'Institut égyptien, alors établi à Alexandrie (F. Beaucour, « L'Institut d'Egypte » in *Souvenir napoléonien* 255, 1970, p. 11-13).

14. Godard, *op.cit.*, p. 13.

15. *Id.*, p. 127.

16. Celle-ci n'apparaît pas dans le testament qu'il rédige avant de quitter Jérusalem par lequel il institue de nombreux prix et finance la création de bibliothèques dans trois hôpitaux parisiens où il a exercé ses fonctions. Elle est toutefois mentionnée dans la lettre qu'il adresse à sa mère la veille de sa mort et dans laquelle il lui demande de faire « un musée de mes collections et plus tard donne-le en mon nom à la ville de Bordeaux ». En hommage à ce généreux donateur, la Ville commande un buste du docteur à Aimé Millet en 1866 ; celui-ci fut présenté en regard de la collection lors de sa première exposition.

## ***La collection égyptienne du Dr Godard***

Méticuleux, il a commencé à dresser un inventaire sommaire de cette collection lors de sa convalescence au Caire. Celui-ci réunit quelques données sur le lieu et la date de l'acquisition ainsi que le prix acquitté. Mais ce travail est incomplet : seuls les trois cents premiers numéros y sont enregistrés<sup>17</sup> ; nous ne pensons pas que cet état de fait résulte de l'état de santé défaillant du Dr Godard, mais de la perte du ou des carnets complémentaire(s)<sup>18</sup>. Les informations relatives à ces pièces ne sont pas toutes équivalentes ni systématiques, ce ne sont que quarante et un pour cent de l'ensemble des œuvres inscrites qui sont documentées. Ces données figuraient également au dos des pièces où le docteur les avait consignées à la plume sur des étiquettes blanches (fig. 3) ; la plupart d'entre elles n'ont pas subsisté, probablement ôtées lors des différentes interventions sur la collection.

Les pages qui suivent ne seront consacrées qu'aux pièces de provenance thébaine ; nous espérons pouvoir examiner dans un second temps les objets acquis au Caire. La composition de ce don fut présentée à la société anthropologique de Paris par Ollivier Beaugard lors d'une conférence donnée en 1863. C'est cette même année que madame Godard s'acquitte des dernières volontés de son fils ; les archives municipales de Bordeaux conservent copie de la lettre adressée en réponse par la mairie le 25 avril 1863<sup>19</sup>.

Avant d'examiner cet ensemble, il convient de préciser qu'il existe au musée deux catalogues dits Godard. Le premier est désigné comme « note des objets devant composer le musée ». Manuscrit, il est consigné à l'encre sur un cahier broché de 21,5 cm de hauteur et 16,5 cm de largeur. Un second catalogue a été dressé en septembre 1863 par Jean Antoine Labet, en charge des collections municipales ; celui-ci décompte alors sept cent vingt-deux pièces ; il est appelé le second catalogue Godard.

## ***Les pièces thébaines du premier catalogue Godard***

Pour ce qui concerne l'ensemble d'origine thébaine, dix-sept numéros sont acquis au mois de mai 1861, sept le 10 mai, huit le 11 mai ; deux autres pièces ne portent que la mention « acquis au mois de mai » sans plus de précision. Quant aux indications de provenance, elles se répartissent entre les désignations de Louqsor, de Gournah, de Gouros<sup>20</sup> et de Thèbes : trois numéros pour Thèbes, quatre pour Gournah, un pour Gouros et douze pour Louqsor.

Les pièces auxquelles peut être assignée une origine thébaine sont donc au nombre de trente. Les différentes données résumées ci-dessus se répartissent ainsi :

17. Ceci ne correspond pas à la description donnée par Ollivier Beaugard qui évoque « son livre d'achat, tenu jour par jour, station par station, avec cette exactitude pratique que vous connaissez sur ce chapitre à votre malheureux collègue (...) » (M.G. Ollivier Beaugard, *Les divinités égyptiennes. Leur origine, leur culte et son évolution dans le monde. A propos de la collection archéologique de feu Dr Godard*, Paris, 1866, p. 3).

18. C. Orgogozo suggère que cet inventaire n'ait pas été achevé en raison de la longue convalescence du Dr Godard suite à la maladie contractée lors de son voyage sur le Nil (C. Orgogozo, *Égypte et Méditerranée. Objets antiques du Musée d'Aquitaine*, Bordeaux, 1992, p. 18), pourtant s'il est très affaibli jusqu'à l'automne, il pratique plusieurs interventions chirurgicales durant l'hiver à l'école de médecine du Caire. Aussi cette raison ne nous semble pouvoir être invoquée. La mention par Ollivier Beaugard de la précision du carnet d'achat tenu par son ami incite à penser que celui-ci ne constitue qu'une partie de l'inventaire ; de même, le fait que le dernier numéro soit consigné sur la dernière page de ce livret témoigne d'un travail interrompu faute de place et non en cours de rédaction.

19. Inv. AM 1118 D 33-34, courrier n° 1171 I « J'ai reçu la lettre que vous m'avez fait l'honneur de m'adresser pour offrir à la ville la précieuse collection formée par Mr. votre fils. C'est avec la plus vive reconnaissance que je reçois le beau présent que vous voulez bien nous faire. Tous ces objets d'antiquités recueillis par le docteur Godard viendront agrémenter nos richesses artistiques et une inscription rappellera le nom de notre jeune compatriote si courageux, si savant qui mourut comme Jacquemont victime de son amour pour la science.  
PS je charge Mr. Souverbie (?) de s'entendre avec MMr vos fils pour le transport des objets dont vous voulez bien nous faire don ». Signé : (Oscar) Balaresque.  
Nous remercions A. Dautant pour la copie de ce document.

20. Nous n'avons pas réussi à percevoir le sens de cette désignation.

Numéro de catalogue Godard <sup>21</sup>	Désignation de l'inventaire Godard	Date d'acquisition	Lieu d'acquisition
1	Boîte à offrande	10 mai	Louqsor
4	Masque de momie en bois	mai	-
5	Statuette en bois	-	Gournah
8	Momie d'ibis †	10 mai	Thèbes
13	Tête de femme <sup>22</sup>	-	Gournah
19	Phallus moderne en terre cuite *	-	Gournah
20	Femme moderne <sup>23</sup>	-	Gournah
104	Collier avec scarabée ailé	11 mai	-
105	Collier	11 mai	-
106	Collier	11 mai	-
107	Collier	11 mai	-
108 à 110	Trois statuettes funéraires*	11 mai	Guros <sup>24</sup>
113	Phallus	-	Louqsor
192	Stèle en terre cuite inscrite de hiéroglyphes coloriés	10 mai	Louqsor
194	Stèle en grès	10 mai	Louqsor
195	Momie d'ibis †	11 mai	Thèbes
199	Trois statuettes en granit réunies	-	Thèbes
204	Tête d'Osiris en granit	10 mai	Louqsor
272	Un dieu	-	Louqsor
293	Anubis	-	Louqsor
294	Statuette	-	Louqsor
295	Anubis*	-	Louqsor
296	Statuette*	-	Louqsor
297	Statuette	-	Louqsor
298	Horus	10 mai	-
301	Typhon <sup>25</sup>	10 mai	-
302	Typhon *	-	Louqsor
303	Œil de momie	mai	-

Nous avons accompagné d'une croix les pièces non retrouvées au musée d'Aquitaine et d'un astérisque, celles non identifiées, en raison principalement de l'imprécision de la description. Les renseignements consignés dans ce carnet sont en effet succincts, aucun dessin ou croquis n'accompagne ces notes. Les dimensions ne figurent jamais et seules quelques rares indications nous renseignent sur le matériau dans lequel sont fabriquées ces pièces.

Quoi qu'il en soit, la plupart de ces œuvres peuvent être reconnues dans le fonds égyptien du musée. Voyageur, Godard a privilégié les pièces de petites dimensions, les stèles acquises à Louqsor ne dépassent pas les vingt-cinq centimètres de hauteur. Son cahier ne consigne aucune donnée relative à

21. Cette numérotation a été donnée par E. Godard en vue de l'expédition de sa collection (Ollivier Beauregard *op.cit.*, p. 4).

22. Il n'est pas possible de savoir à quoi correspond cette désignation. Le carnet semble ici rempli *a posteriori*, la dénomination n'est pas inscrite sur la même ligne que la mention « acheté à Gournah », d'ailleurs accordé au masculin. De plus, dans l'inventaire des antiques, ce numéro correspond à un pied de femme, le musée en conservait deux après-guerre ainsi d'ailleurs qu'une tête de femme à la chevelure blonde ondulée. X. Fédère, archiviste de la Ville, et J. Vandier préconisaient d'incinérer ces corps en raison de leur mauvais état de conservation (lettre du 27 novembre 1950) ; il semblerait que cette résolution ait été exécutée.

23. Le mot « femme » est écrit sur un autre terme devenu ainsi illisible.

24. Voir *supra* n. 20.

25. Cette pièce apparaît dans le second catalogue Godard sous le numéro 590 et correspond en fait au manche d'un sistre en bronze.

l'identité ou au profil des vendeurs ; le seul indice qu'il livre est que certaines pièces furent achetées sur la rive gauche. Une lettre adressée à sa mère indique qu'il a visité le village de Gournah qui sert de nécropole aux dignitaires dès le Nouvel Empire. Son intérêt se porte principalement sur les caveaux au-dessus desquels se dressent les habitations des villageois. Dans une autre missive, il évoque la tombe des harpistes et celle du pharaon Séthi I<sup>er</sup>.

### *Eléments de l'équipement funéraire*

La majorité des objets de ce fonds constituent des éléments de l'équipement funéraire des anciens Egyptiens : c'est notamment le cas pour les numéros 1, 4, 5, 104 à 110, 272, 293 à 298 et 303 ; il est d'ailleurs possible que le numéro 13 soit un fragment de momie<sup>26</sup>. Ces pièces se répartissent en deux groupes : celles équipant la momie et celles constituant le mobilier funéraire du défunt.

#### *La parure du défunt*

Le masque funéraire inventorié sous le numéro 4 (fig. 4) a été détaché d'un cercueil de bois d'un dignitaire du Nouvel Empire. Celui-ci reste toutefois anonyme en l'absence de tout indice épigraphique. La chaire est rendue par un pigment ocre rouge rehaussé de noir pour le dessin des sourcils, de la ligne de fard qui entoure l'œil dont la pupille se détache sur fond blanc ; un second trait noir délimite la paupière supérieure mobile. La même origine peut être assignée à l'œil de momie portant le numéro 303 (fig. 5), probablement détaché d'un cercueil. La cornée blanche en quartz qui entoure la pupille noire est ceinte d'une bordure de couleur lapis-lazuli. D'autres pièces sont des amulettes qui accompagnaient le défunt comme celle numérotée 294 représentant la déesse Mout (fig. 6). Celle-ci a pu être insérée dans les différentes couches de bandelettes qui emmaillotaient le corps. Quatre autres pièces en faïence égyptienne, les numéros 272<sup>27</sup>, 293, 297 et 298 représentent les fils d'Horus préposés à la protection des viscères du défunt et non Anubis et Horus comme le pensaient le Dr Godard lors de l'acquisition des pièces 293 et 298. Trois d'entre elles figurent (figs. 7 à 9) le génie Douamoutef, à tête de canidé ; la quatrième Qebehseouf, à tête de faucon (fig. 10). Cette dernière pièce (298) présente des parentés stylistiques et matérielles avec l'exemplaire 293 (fig. 9) laissant supposer qu'elles appartiennent à la même composition. La présence de deux trous, l'un dans la partie supérieure, le second au niveau des chevilles du dieu indique que les effigies 272 et 297 (figs. 7 et 8) étaient cousues au linceul ou intégrées à une résille de perles qui était fixée sur le linceul, les autres spécimens ont pu être placés entre les bandelettes de la momie.

A la parure funéraire de la momie appartient également un ensemble de quatre colliers (104 à 107) (figs. 11 à 14). Le premier est composé de soixante-dix-huit perles tubulaires de forme hétérogène et de couleur bleu-verte entre lesquelles s'intercalent des perles rouges ; leur est attaché un scarabée en faïence égyptienne aux ailes articulées. La deuxième parure est composée de deux colliers reliés entre eux par un lien et dotés de deux nœuds en fibres textiles en forme de pompon qui servaient de contrepoids ; les perles de couleur bleu-verte se succèdent selon une séquence d'une perle tubulaire et trois ou quatre perles circulaires. Le troisième collier réunit soixante et une perles tubulaires. Les cent quatre-vingt-quatorze perles du dernier sont circulaires et alternativement de couleurs blanche, verte et noire sans que cette succession soit régulière. Deux amulettes en forme de divinités y sont montées en pendentif ; une troisième complétait cette triade, mais seul son anneau de suspension subsiste<sup>28</sup> ; leur aspect frustré ne permet pas de les identifier. La corde maintenant ces colliers ne présentant que peu de traces d'usure, il est fort probable que les colliers aient été remontés sans que la date de cette intervention puisse être désormais connue ; il est même possible que certains agencements soient modernes et réalisés à partir des pièces de résilles funéraires comme l'attestent d'autres parures conservées dans les collections publiques françaises<sup>29</sup> ainsi que l'hétérogénéité des perles utilisées, parfois brisées avant leur enfilage. Ces cassures n'ont de sens que dans un contexte de remploi.

Si la désignation du numéro 301 apparaît homogène au regard des pièces citées précédemment, elle correspond en fait, selon les correspondances proposées dans les inventaires postérieurs, à un manche de sistre en alliage cuivreux doté à sa base comme à son sommet d'un tore (fig. 15). Sa partie supérieure est ornée de deux têtes dos-à-dos qui reproduisent le motif du visage emblème *B3.t* attesté dans l'iconographie dès la période prédynastique. Celui-ci retranscrit un visage humain agrémenté d'oreilles de bovidés et de deux cornes enroulées en spirale<sup>30</sup>. Sur la pièce bordelaise, seul le visage est conservé, la naissance des oreilles, fondues à part et donc rapportées, est toutefois visible. A l'époque tardive, cette entité renvoie à la déesse Hathor et à son égide, selon une confusion volontairement

26. Voir *supra* note 22.

27. Celui-ci est désigné dans les inventaires du musée comme une représentation d'un autre des fils d'Horus, Hapi, génie cynocéphale. Il nous semble plus probant d'y reconnaître Douamoutef qui est doté d'une tête de canidé.

28. Nous proposons une datation pour ces pièces à la Basse Epoque.

29. H. Loffet, *Nemeset, les collections égyptiennes du Muséum Emmanuel Liais*, Cherbourg, 2005, p. 29-30 par exemple.

30. Sur ce motif, voir Y. Volokhine, *La frontalité dans l'iconographie de l'Égypte ancienne* (CSEG 6), Genève, 2000, p. 58-60.



3.



5.

Fig. 3. - Exemple d'étiquette apposée par le Dr Godard sur les pièces de sa collection avant leur expédition en France. Les numéros renvoient à ses carnets d'inventaire (cliché de l'auteur).

Fig. 4. - Masque funéraire du Nouvel Empire (CG 4 = inv. 8677 bis).

Fig. 5. - Œil d'une parure funéraire, matériaux composites, H. 2,2 cm, L. 6,3 cm, P. 2,1 cm (CG 303 = inv. 8631).

Fig. 6. - Amulette représentant la déesse Mout en « faïence égyptienne » verte, H. 4,3 cm, L. 0,9 cm, P. 0,9 cm, Basse Epoque (CG 284 = inv. 8748).

4.



6.





7.



8.

9.



Fig. 7. - Élément de résille en forme de génie Douamoutef en « faïence égyptienne » bleu-verte, H. 6,2 cm, L. 1,9 cm, P. 0,6 cm, Basse Epoque (CG 272 = inv 9069).

Fig. 8. - Élément de résille en forme de génie Douamoutef en « faïence égyptienne » bleue, H. 7,1 cm, L. 1,5 cm, P. 0,4 cm, Basse Epoque (CG 297 = inv 9066).

Fig. 9. - Élément de résille en forme de génie Douamoutef en « faïence égyptienne », H. 7,7 cm, L. 2,7 cm, P. 0,7 cm, Basse Epoque (CG 293 = inv 9067).

Fig. 10. - Élément de résille en forme de génie Qebehsenouf en « faïence égyptienne », H. 7,2 cm, L. 2,3 cm, P. 0,6 cm, Basse Epoque (CG 298 = inv 9065).

Fig. 11. - Collier remonté à partir d'éléments de résille funéraire, l. 42 cm (CG 104 = inv.8968).

Fig. 12. - Collier remonté à partir d'éléments de résille funéraire, l. 45 cm (CG 106 = inv. 8960 bis).

Fig. 13. - Collier remonté à partir d'éléments de résille funéraire, l. 27 cm (CG 105 = inv. 8971).

Fig. 14. - Collier remonté à partir d'éléments de résille funéraire, l. 19 cm (CG 107= inv.8970).

10.





11.



12.



14.



13.



Fig. 15. - Manche de sistre en bronze de la Basse Epoque, H. 8,6 cm, L. 3,3 cm, P. 2,1 cm (CG 302 = inv. 14.393).



Fig. 16. - Statue de Ptah-Sokar-Osiris en bois, Basse Epoque, H. 31,5 cm, L. 8 cm, P. 6,5 cm (CG 5 = inv. 9076).

entretenu par les théologiens ainsi que l'indiquent les textes consignés sur les parois des temples gréco-romains. L'association de ce visage au sistre hathorique est illustrée à Dendéra dès le Moyen Empire<sup>31</sup> ; aussi sa présence est-elle traditionnelle dans l'ornementation des manches de cet instrument cultuel que l'on agitait devant la divinité pour l'amener aux meilleures dispositions<sup>32</sup>. Contrairement à d'autres exemplaires, le manche de la collection Godard est dépourvu de chevelure. Cette pièce, pour laquelle nous ne disposons que de peu d'informations, doit être datée de la Basse Epoque.

### *Le mobilier funéraire*

D'une tombe provient également l'objet simplement désigné dans la notice du Dr Godard comme une statuette en bois, numéro 5, mais qui est en fait un Ptah-Sokar-Osiris, certes incomplet (fig. 16). Ces effigies font leur apparition au Nouvel Empire, à la XXe dynastie et équipent les tombes jusqu'à l'époque ptolémaïque. Elles évoquent en miniature la tombe et le monde des morts tels que les concevaient les anciens Egyptiens : en effet, le monument est placé sous la protection d'Osiris sous sa forme memphite et inscrit de textes évoquant la résurrection du défunt. Celle-ci peut également être symbolisée par la présence dans une cavité creusée dans le socle d'une figurine de sable et de grains d'orge ou en cire évoquant la momie du dieu Osiris, ou, à l'intérieur de l'effigie, d'un rouleau de papyrus sur lequel sont consignées les formules du *Livre des morts*<sup>33</sup>. L'exemplaire du musée a perdu sa polychromie, seules

quelques traces de stuc sont encore ponctuellement visibles. De même ont disparu la coiffure que portait le dieu, la double rémige *šw.ty* enserrant le disque solaire parfois agrémentée des cornes de bélier, et dont la présence est attestée par la cavité aménagée au sommet de la perruque tripartite ainsi que le socle rectangulaire sur lequel elle se dressait. Ce dernier pouvait être orné d'un faucon *ahm* tourné en direction du dieu. La statuette ne présente aucune cavité. En l'absence de tout indice épigraphique ou prosopographique, seule une datation stylistique peut être proposée ; la présence d'une coiffe *šw.ty* ainsi que les indices probables de polychromie excluent cet exemplaire des groupes I et II définis par M. J. Raven<sup>34</sup>. Cette pièce, acquise à Gournah, semble dater de la Basse Epoque, et peut-être de la période saïte.

La désignation comme boîte à offrande du premier objet est assez vague. Toutefois, il semblerait qu'elle puisse être identifiée à un socle de Ptah-Sokar-Osiris, élément qui apparaît parmi le mobilier funéraire des sépultures du premier millénaire. Ce

31. L. Habachi, « King Nebhetepre Mentuhotep : his Monuments, place in History, deification and unusual Representations in the Form of Gods » in *Mitteilungen des deutschen archäologischen Instituts in Kairo* 19, 1963, p. 26-27, fig. 8.

32. C. Ziegler « Sistrum » in *Lexikon der Ägyptologie* V, Wiesbaden, 1984, col. 959-963.

33. Sur ces objets, M. J. Raven, « Papyrus-Sheaths and Ptah Sokar-Osiris Statues » in *Oudheidkundige Mededeelingen van het Rijksmuseum van Oudheden te Leiden* 59-60, 1978-1979, p. 251-296

34. *Id.*, p. 258-263.



Fig. 17. - Socle de Ptah-Sokar-Osiris en bois polychrome, au nom du père divin, prêtre d'Amon-Rê, Nakhtmontou, H. 6 cm, L. 49,5 cm, P. 8,2 cm, époque ptolémaïque (CG 1 = inv. 8806).



socle en bois, parallélépipédique, est orné d'un décor peint (fig. 17). Un petit faucon au plumage rougeoyant juché sur une sorte de plate-forme rectangulaire est fiché à l'une des extrémités. Il n'était pas coiffé de plumes et son état de conservation ne permet pas de reconnaître de collier *ws*□ autour de son cou. A l'opposé, subsiste l'encoche dans laquelle était fixée la statue de Ptah-Sokar-Osiris, aujourd'hui disparue, mais dont le visage était tourné vers le faucon. Sur les longs côtés, un texte hiéroglyphique est encadré d'une bande de couleur rouge et d'une bande de stries de différentes couleurs agencées en rectangles bleu, rouge, bleu et vert séparés par deux carrés blancs encadrant un troisième module, de teinte noire. Enfin, une fine ligne noire borde les signes hiéroglyphiques inscrits de droite à gauche<sup>35</sup>, en noir dans un rectangle à fond jaune. Ceux-ci se déploient autour de cette base ainsi que sur cette dernière ; ils indiquent notamment le nom, les titres et la filiation du défunt, mentions qui visaient à assurer sa survie au travers de la perpétuation et de la sauvegarde de son identité. Or, ce personnage appartient à une dynastie de prêtres thébains bien documentée, celle des prophètes d'Amon d'époque tardive<sup>36</sup>. Nakhtmontou exerçait en effet les fonctions de « père divin et de prêtre du dieu Amon-Rê, roi des dieux, de prêtre de la Blanche et d'Horus<sup>37</sup> et de prêtre du grand de victoire<sup>38</sup> ». Le texte qui orne les côtés du

35. Le texte débute sous la représentation du faucon.

36. Voir la synthèse proposée par J. Quaegebeur « À la recherche du haut clergé thébain à l'époque gréco-romaine » in Vleeming, S. (ed.) : *Hundred-Gated Thebes. Acts of a Colloquium on Thebes and the Theban Area in the Graeco-Roman Period* (PLBat 27), 1995, p. 139-161.

37. Il s'agit d'un titre composite, souvent associé à l'épithète *wr w3d.ty* « Grand des deux diadèmes » ici absente, principalement attesté dans la région thébaine. Il associe en effet deux villes tutélaires de la royauté égyptienne Bouto (« serviteur d'Horus (grand des deux diadèmes) ») et El-Kab (« serviteur de la Blanche »). Aussi sa fréquence n'est-elle pas surprenante à Thèbes, épiscentre de la royauté amonienne et osirienne.

38. Au sujet de ce titre lié au culte d'Horus dans la région thébaine pour H. de Meulenaere, « Note de prosopographie thébaine. 13. Les prophètes de *wr nh.t* » in *Chronique d'Égypte* 57, 1982, p. 227-230. C. Traunecker le rapproche d'Horsais : C. Traunecker « Les graffites des frères Horsais et Horemheb. Une famille de prêtres sous les derniers Ptolémées » in Clarysse W. et alii. (ed.) : *Egyptian Religion the Last Thousand Years. Studies dedicated to the Memory of J. Quaegebeur* (OLA 85), Leuven, 1998, vol. 2, p. 1224.

socle relève de la catégorie de l'offrande invocatoire pour les divinités du cercle osirien : Osiris qui préside à l'Occident, dieu bon, maître d'Abydos, à Isis la grande, mère divine, Nephtys, Horus le vengeur de son père, Anubis l'embaumeur, les dieux des cavernes et la suite d'Osiris<sup>39</sup>. Celui qui est inscrit sur le socle en onze lignes séparées par des lignes de couleur bleue s'apparente à une invocation au mort, introduite par l'expression *h3 Wsjr*. La divinité invoquée sur cette face est « Anubis l'embaumeur, maître de la nécropole, qui préside au pavillon divin, qui embaume dans la *W3b.t* » auquel le défunt demande un bel enterrement *qrs.t nfr.t* dans la nécropole thébaine<sup>40</sup>, confirmant ainsi la provenance de la pièce consignée dans le catalogue Godard. Celle-ci l'était également par la prosopographie ainsi que par l'appartenance de Nakhtmontou à une famille sacerdotale thébaine connue par de nombreux monuments publiés par J. Quaegebeur et M. Coenen<sup>41</sup>, H. de Meulenaere<sup>42</sup> et C. Traunecker<sup>43</sup>. Il est le fils d'un Nespattaoui (Spotous), premier prophète d'Amon, et d'une joueuse de sistre d'Amon-Rê, Nestefnout, documentés tous deux par le texte d'une statuette découverte dans la cachette de Louqsor par G. Legrain au début du XX<sup>e</sup> siècle, inventoriée par ce dernier sous le numéro 217. Cette ronde-bosse en granit du musée du Caire (JE 36959)<sup>44</sup> permet de connaître un parent de Nakhtmontou, Ousirour, qui porte des titres semblables à ceux du défunt, soit « père divin et de prêtre du dieu Amon-Rê, roi des dieux, de prêtre de la Blanche et d'Horus et de prêtre du grand de victoire » et que G. Legrain identifiait à son père ; cette proposition doit être abandonnée. Le caractère inédit de la statue du Caire ne permet pas de préciser la nature de ce lien de parenté ; il pourrait s'agir du grand-père de Nakhtmontou<sup>45</sup>.

Le faucon est juché sur une sorte de plateforme dont les quatre angles sont ornés de la représentation des quatre fils d'Horus en génies couteliers, protecteurs de la tombe du dieu Osiris. Ce motif rejoint la thématique osirienne de cet emplacement, soulignée par Raven qui cite la présence sur différents exemplaires d'autres symboles de protection, tels les *b3w*<sup>46</sup>. Ainsi cette plate-forme est-elle l'évocation du tombeau osirien ; dans ce cas, Raven suggère de ne pas forcément identifier le faucon *ahm* au dieu Sokaris<sup>47</sup> ; il pourrait alors s'agir d'une évocation de l'Horus de Létopolis, posé sur la tombe d'Osiris qu'il protège. Enfin, cette plate-forme sert en fait de couvercle à une cavité creusée dans le socle<sup>48</sup>, non décorée, et dont le contenu n'a pas été préservé. Dans les rares cas où ce dernier a été conservé, il s'agissait de petites pseudo-momies osiriennes, composées de sable et de grains d'orge non germés. Leur présence confirme que cet emplacement reproduit en miniature la tombe divine puisqu'elles représentent le cadavre du dieu, porteur du pouvoir de régénération.

Des éléments iconographiques, épigraphiques et prosopographiques permettent de dater cette pièce de la fin de la période ptolémaïque.

Il est fort probable que les trois statuettes regroupées sous les numéros 108 à 110 par le Dr Godard correspondent à des serviteurs funéraires dont le musée conserve de nombreux spécimens. Il a été proposé que ces trois pièces forment un ensemble, hypothèse formulée à partir du regroupement sous une même accolade des trois numéros dans le carnet du docteur. Cependant, malgré les indications consignées dans les dossiers d'œuvres du musée, seules deux statuettes de la collection, et non trois, sont similaires (figs. 18 et 19). Celles-ci, en faïence verte, fendues dans le sens de la largeur, représentent dressé sur un petit socle rectangulaire et adossé à un pilier dorsal, un

39. Traduction de l'auteur : « Fasse le roi [que s'apaisent] Osiris qui préside [l'Occident], dieu bon, maître d'Abydos, Isis la grande, mère divine, Nephtys, la sœur divine, Horus le vengeur, protecteur de son père, Anubis l'embaumeur, maître de la terre sacrée, les dieux des cavernes et la suite d'Osiris (de sorte) qu'ils donnent une offrande invocatoire de pain, bière, de bovins, de volailles, de vin, de lait, de fumigations d'encens et de libations d'eau, de toute bonne chose pour l'Osiris, père divin et prêtre du dieu Amon-Rê, roi des dieux, prêtre de la Blanche et d'Horus et prêtre du grand de victoire, Nakhtmontou, justifié, fils du premier prophète d'Amon Nespattaoui, justifié, né de la joueuse de sistre d'Amon-Rê, Nestefnout, [justifiée] ».

40. Traduction de l'auteur : « Ô Osiris, père divin et prêtre du dieu Amon-Rê, roi des dieux, prêtre de la Blanche et d'Horus et prêtre du grand de victoire, Nakhtmontou, justifié, fils du premier prophète d'Amon Nespattaoui, né de la maîtresse de maison, la musicienne d'Amon. Anubis l'embaumeur, maître de la terre sacrée, celui qui préside au pavillon divin, viendra à toi. Il t'embaumera dans la ouâbet comme il le fit pour son père, qu'il te soit donné un bel enterrement à l'Occident de Thèbes. Tu seras vivant et stable comme dieu qui préside aux dieux. Tu ne préiras pas, pour la durée de l'éternité nocturne ».

41. M. Coenen et J. Quaegebeur, *De papyrus Denon in het Museum Meermanno-Westreenianum, Den Haag, of het Boek van het Ademen van Isis*, Leuven, 1995 p. 54-59.

42. H. de Meulenaere « Premiers et seconds prophètes d'Amon au début de l'époque ptolémaïque » in Clarysse W. et alii. (ed.) : *Egyptian Religion the Last Thousand Years. Studies dedicated to the Memory of J. Quaegebeur* (OLA 85), Leuven, 1998, vol. 2, p. 1117-1130.

43. C. Traunecker, « Le papyrus Spiegelberg et l'évolution des liturgies thébaines » in Vleeming, S. (ed.) : *Hundred-Gated Thebes. Acts of a Colloquium on Thebes and the Theban Area in the Graeco-Roman Period* (PLBat 27), 1995, p. 183-201.

44. M. Azim et G. Réveillac, *Karnak dans l'objectif de G. Legrain. Catalogue raisonné des archives photographiques du premier directeur des travaux de Karnak de 1895 à 1917, Paris, 2004, I, p. 315 et II, p. 251.*

Nous remercions E. Jambon de nous avoir signalé cette référence bibliographique.

45. G. Legrain, « Sur quelques premiers prophètes d'Amon de la décadence thébaine » in *Annales du Service des Antiquités de l'Égypte* 7, 1906, p. 41-42 et H. de Meulenaere, « Note de prosopographie thébaine. 13. Les prophètes de *wr nh.t* » in *Chronique d'Égypte* 57, 1982, p. 229.

46. Raven, *op. cit.*, p. 288.

47. *Ibid.*

48. Cette cavité mesure de large 6,5 cm, 8 cm de long et 4,5 cm de profondeur.



Fig. 18. - Oushebtî en « faïence égyptienne » verte d'Ounnefer, H. 19,4 cm, L. 5,5 cm, P. 4,3 cm, époque ptolémaïque (CG2 266 = inv. 9081).

Fig. 19. - Oushebtî en « faïence égyptienne » verte d'Ounnefer, H. 19,4 cm, L. 5,7 cm, P. 3,9 cm, époque ptolémaïque (CG2 265 = inv. 9082).



Fig. 20. - Oushebtî en « faïence égyptienne » verte d'Our-Harsiesis, H. 18,5 cm, L. 5 cm, P. 3,7 cm, époque ptolémaïque (CG2 265 = inv. 9080).

personnage momiforme, bras croisés, à la perruque tripartite à longs pans lisse et à la barbe postiche légèrement retroussée. Cette forme, leurs dimensions, environ dix-neuf centimètres, et leur multiplicité permettent de les identifier à des *oushebtis*. Ces « répondants » sont appelés à remplacer le défunt dont ils portent inscrits le nom et les titres pour l'exécution dans l'Au-delà de corvées agricoles auxquelles il souhaite se soustraire, préférant jouir du repos éternel. Aussi, est-ce pour cette raison que ces effigies tiennent une houe dans chaque main ainsi que, par la main droite, un sac à grains qui retombe sur l'épaule gauche. Un texte hiéroglyphique de neuf lignes est gravé dans la partie inférieure. Il s'agit du chapitre six du *Livre des Morts* qui indique que c'est le serviteur funéraire qui répondra lorsque le défunt sera appelé à labourer les champs, irriguer les rives ou transporter le limon. Cette inscription, précédée du souhait que le défunt soit « illuminé », nous livre le nom du défunt, Ounnefer et sa filiation par sa mère, mais non son titre. Ces éléments permettent de dater ces pièces de la période ptolémaïque.

Ces deux figurines ont donc été associées de façon erronée à une troisième de dimensions proches, également recouverte d'un émail de couleur verte, mais destinée à un autre défunt, Our-Harsiesis. Cette effigie, désignée sous le numéro 265 dans le second catalogue Godard<sup>49</sup> (fig. 20), se présente également comme un personnage momiforme aux bras croisés, dressé sur un petit socle rectangulaire et adossé à un pilier dorsal. Il se distingue toutefois par le port d'une perruque tripartite à mèches. Cette figurine peut également être attribuée à l'époque ptolémaïque.

49. Il y a autour de ce serviteur funéraire, une erreur d'inventaire liée à une inversion de photographie. Cette erreur explique la confusion autour du nombre d'*oushebtis* d'Ounnefer. Aussi peut-il apparaître sous le numéro 466 du second catalogue Godard.



Fig. 21. - Groupe votif de trois personnages adossés à une plaque dorsale en grauwacke ?,  
H. 15,7 cm, L. 14,9 cm, P. 6,1 cm, Moyen Empire  
(CG 199 = inv. 8956).

Fig. 22. - Tête d'une statuette représentant le dieu Osiris trônant en grauwacke ?,  
H. 11,7 cm, L. 4,7 cm, P. 10 cm, XXVe ou début de la XXVIe dynastie  
(CG 204 = inv. 8643).



### ***Les éléments statuaires***

Les éléments de statuaire sont rares dans la collection du Dr Godard. Parmi les numéros cités précédemment, figurent le groupe statuaire inventorié 199, une ronde-bosse 204 et deux stèles 192 et 194.

### ***Haut-relief et ronde-bosse***

Cette sculpture endommagée réunit trois personnages debout, partiellement dégagés de la plaque dorsale (fig. 21) : au centre, se tient une femme. Celle-ci et l'homme à sa droite sont représentés selon le principe de l'isocéphalie. Les deux personnages masculins sont figurés dans l'attitude de la marche et les deux mains reposent sur leur cuisse, dans un geste de piété, le pied gauche en avant alors que les pieds de la femme sont joints et ses bras pendent le long de son corps. Les deux personnages masculins ont le crâne rasé ; torses nus, ils portent une jupe longue plissée et nouée à la taille. La femme, coiffée de la perruque tripartite caractéristique du Moyen Empire, est vêtue d'une robe fourreau à larges bretelles qui couvrent la poitrine et laissent paraître une taille très fine. Aucune inscription ne permet d'identifier les dédicants qui pourraient entretenir une

relation familiale. Bien que les visages soient usés et abîmés, de nombreux traits stylistiques permettent d'attribuer ce groupe à la fin du Moyen Empire et plus précisément à la fin de la XIIe dynastie ou à la XIIIe dynastie ; parmi ceux-ci peuvent être énumérés la largeur des oreilles, des mains et des pieds massifs ainsi que le traitement quasi tubulaire des bras dont le coude n'est pas marqué, traits qui trouvent un parallèle dans la statue de Néferkarê-Imérou, vizir du pharaon Sobekhotep IV, conservée au musée du Louvre<sup>50</sup>. Il s'agit sans aucun doute d'un ex-voto déposé dans un sanctuaire de la région thébaine.

Figure également parmi les acquisitions thébaines, une belle tête osirienne en schiste ou en grauwacke (fig. 22). Celle-ci représente le dieu coiffé de la couronne blanche de Haute Egypte, incomplète, dont l'*uraeus* a été martelé. Celui-ci avait la forme d'un serpent à la queue enroulée et non déployée sur la coiffe. La mitre est posée assez bas sur le front du dieu ; le visage entouré d'une attache qui maintenait la barbe postiche disparue ainsi qu'une partie du menton. Les oreilles sont trop endommagées pour être décrites.

50. Département des Antiquités égyptiennes, A 125.

Le dessin des sourcils et des lignes de fard qui parent les yeux en amande est marqué en relief. Les deux lignes s'arrêtent nettement l'une au-dessus de l'autre. Le nez brisé surmonte une bouche droite, soulignée d'un listel et dont les commissures sont marquées, qu'un léger sillon labio-nasal relie. La partie supérieure d'un collier *wsh* est encore visible.

Au revers est sculpté un pilier dorsal. L'angle qui relie ce dernier au cou d'Osiris indique certainement que le dieu était représenté assis.

Le pilier est inscrit d'une colonne de texte partiellement conservée ; celle-ci consigne la titulature divine, introduite par un nom d'Horus, celui de *wp š'.t t3.wy*, « Horus qui fait cesser le massacre (dans) les deux Terres », attesté dès le Moyen Empire<sup>51</sup>. Cette épithète apparaît dans l'inscription dorsale d'un groupe d'Osiris signalé par H. de Meulenaere et avec lesquels la pièce conservée au musée d'Aquitaine partage une parenté stylistique certaine. Ces sculptures ont été découvertes à Saqqara, à Médamoud et à Karnak<sup>52</sup>, la provenance thébaine de la tête bordelaise s'inscrit parfaitement dans cet ensemble.

Un élément distingue toutefois la pièce bordelaise : celle-ci présente en effet la particularité que la dénomination *Hr wp š'.t t3.wy* soit suivie du titre de *nswt bjty*. Si ces titres affirment le caractère victorieux d'Osiris et son aspect régalien, ce que confirme d'ailleurs l'insertion du premier dans un cartouche ou un *serekh* selon les pièces, cette séquence précise apparaît au temple de Dendéra pour désigner dans les liturgies des mystères de Khoiak l'effigie sokarienne. Le titre figure gravé selon le *Livre de connaître toutes les choses [du sanctuaire]-de-Chentayt* sur le moule de Sokar<sup>53</sup> selon la succession suivante : « L'Horus qui fait cesser le massacre dans les Deux Terres, roi de Haute et de Basse Egypte, (Osiris maître de Busiris) |, celui qui préside à l'Occident, dieu grand, maître d'Abydos, maître du ciel, de la terre, du monde infernal, de l'eau, des montagnes, de tout l'orbe du soleil »<sup>54</sup>. L'expression est également employée dans les inscriptions tentyrites en relation avec Amon-Rê de Diospolis<sup>55</sup>. La tête acquise à Louqsor s'inscrirait donc dans cette même obédience, ce que confirment d'ailleurs les provenances du groupe de rondes-bosses mentionné par H. de Meulenaere, rattachant cet ensemble à la théologie osirienne tardive qui se développe notamment à partir de la XXVe dynastie à Thèbes autour des rites décadaires.

La sculpture peut être datée sur des critères stylistiques, et par comparaison avec l'ensemble évoqué ci-dessus, de la XXVe ou du début de la XXVIe dynastie.

### Les stèles

La stèle cintrée qui porte le numéro 192 compte parmi les chefs-d'œuvre du musée. Ce monument votif, décoré sur les deux faces mais mutilé par plusieurs éclats, a conservé la

vivacité de sa polychromie. Le décor est incisé et réhaussé de couleurs (figs. 23 et 24). Le fond de la stèle est blanc alors qu'elle est bordée d'un liseré noir. Elle est brisée en deux ; la ligne de brisure correspond plus ou moins à la délimitation des deux registres. La première face, que nous désignons ainsi car elle est ornée dans sa section inférieure de la représentation du dédicant, le sculpteur Qen, et de son épouse, est composée de deux registres (fig. 23). Dans la partie supérieure, la déesse Rénénoutet, suivie de dix serpents, est représentée sous forme de cobra à visage féminin, coiffée de la perruque tripartite surmontée d'un bandeau orné d'un *uraeus* et d'un *modius* sur lequel ne se distingue plus que la partie inférieure des cornes hathoriques et du disque solaire, la déesse porte également un collier *wsh*. Devant elle, des offrandes sont déposées autour et sur une table d'offrande. Au-dessus de celle-ci, un texte hiéroglyphique, orienté de droite à gauche, est consigné dans deux colonnes : « Rénénoutet la belle, la clémente ». Au registre inférieur sont agenouillés deux couples affrontés, selon un principe de symétrie partielle fréquent dans l'art égyptien ; à droite sont figurés Qen et son épouse Hénout-Méhyt, à gauche, son fils Houy et sa fille. Les deux hommes, les bras levés dans une attitude d'adoration, sont coiffés d'une perruque à frisons, torses nus, ils portent un collier large et un pagne bouffant noué à la taille, qui remonte à l'arrière assez haut. Les femmes sont parées d'une longue perruque ceinte d'un bandeau orné d'un bouton de lotus fermé, des boucles d'oreille et sont habillées d'une longue robe plissée à amples manches. Une de leurs mains esquisse le geste de l'adoration, de l'autre, elles saisissent un vase. Tous sont pieds nus. Leur noms et fonctions sont consignés dans des colonnes qui les surmontent<sup>56</sup>.

51. Le titre apparaît sur la stèle du musée du Louvre C2 daté de l'an 8 de Sésostris Ier, dans la traditionnelle formule d'offrande invocatoire. Sur la pièce du musée d'Aquitaine, son emploi comme nom d'Horus dans la titulature royale souligne l'aspect guerrier du dieu, l'assimilant à pharaon (P. Koemoth, « *Hr wp š'.t t3.wy* Un nom d'Horus pour le roi Osiris » in *Göttinger Miszellen* 143, 1994, p. 89-96).

52. Celui-ci a été défini par H. de Meulenaere « Une tête d'Osiris au musée du Louvre » in *Kémi* XIX, 1969, p. 11. Celle découverte à Saqqara est aujourd'hui exposée au musée du Louvre N 9352 -le département des Antiquités égyptiennes en expose une seconde (E 10706) dont la provenance n'est pas connue-, celle de Karnak est conservée au musée du Caire (JE 37010), le lieu de conservation de la pièce découverte à Médamoud n'est pas connu. On peut lui ajouter une autre pièce exposée au musée de Louqsor (inv. 266), découvert au temple de Louqsor, au nord du premier pylône (*Guide du musée d'art égyptien ancien de Louxor*, Le Caire, 1978, p. 105).

53. D X, 32, 15. Dans le *Livre de connaître le mystère que l'on ne voit pas, dont on n'entend pas (parler) que le père transmet à son fils*, il est gravé sur l'effigie momiforme à face humaine dans la même suite d'épicleses que celles du texte cité ci-dessus (D X, 46, 8).

54. DX 32. Traduction S. Cauville.

55. D X, 281, 5.

56. Traduction J. J. Clère : « Fait par le sculpteur Qen, justifié, la maîtresse de maison Hénout-Méhyt. Son fils le sculpteur Houy, sa fille (...) ».

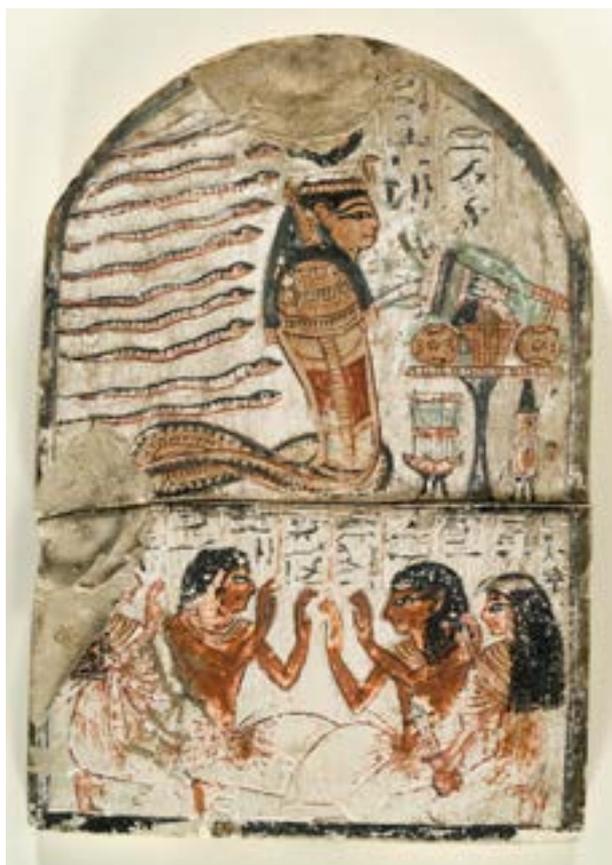


Fig. 23. - Stèle biface du sculpteur Qen de Deir el-Medineh, face A, calcaire polychrome, H. 23,5 cm, L. 13,2 cm, P. 1,5 cm, XIXe dynastie, règne de Ramsès II (CG 192 = inv. 8635).



Fig. 24. - Stèle biface du sculpteur Qen de Deir el-Medineh, face B, calcaire polychrome, XIXe dynastie, règne de Ramsès II (CG 192 = inv. 8635).

Sur la face postérieure, la déesse, sous son aspect de Rénénoutet-Méresger est représentée anthropomorphe, coiffée de la couronne hathorique, parée du diadème à tête de vautour et vêtue d'une robe fourreau à bretelles (fig. 24). Trônante, elle tient la croix de vie et le sceptre. Au-dessous, six hommes, regroupés deux par deux, sont agenouillés, les bras levés dans l'attitude de l'adoration. Cette file, orientée vers la gauche, est conduite par Qen lui-même, accompagné de cinq de ses fils<sup>57</sup> ; il est figuré à côté de Tchaouenhoy qui doit être identifié au dénommé Houy de la face antérieure. Tous sont parés d'un collier large et portent un pagne long. Au-dessus de leurs têtes, les colonnes donnent leur nom, seul celui de Khaemouaset est inscrit dans une colonne disposée devant lui. Comme sur l'ensemble du monument, les colonnes de texte sont délimitées par des lignes incisées colorées en rouge<sup>58</sup>.

Si la composition de deux faces répond au même schéma, elle n'est pas strictement identique, selon un principe habituel de l'art égyptien. Outre la position distincte des dédicants,

la déesse est représentée sur le recto sous forme composite, anthropomorphe au verso. Ce sont deux aspects de la déesse qui sont ici évoqués : celui de Rénénoutet et celui de Méresger<sup>59</sup>. Le même constat peut être dressé pour le choix des épicièles :

57. Ses autres garçons se nomment Pendoua, Houemtchetef, Baki et Khâemouaset.

58. Traduction J. J. Clère : « Rénénoutet la belle, Méresger, maîtresse du ciel, régente des dieux, la clément, celle qui revient à la clément, la belle maîtresse apaisée. Adorer Méresger, Rénénoutet la belle, la maîtresse des nourritures : « reviens pour moi dans l'apaisement ! Par ton ka, tu t'apaiseras ! » par le sculpteur Qen, justifié. Il dit : « Ô toi, tout homme à qui il adviendra de se trouver sur ce ?, que tu prépares une cruche de bière pour Rénénoutet, au premier mois de l'hiver, le vingtième jour. Et ne sois pas négligent : prends bien garde à elle ! »  
« Le sculpteur Qen, son fils Tchaouenhoy, son fils Pendoua, son fils Houemtchetef, son fils Baki, son fils Khâemouaset ».

59. J. Yoyotte y voit un exemple de théocrasie : Yoyotte, « A propos de quelques idées reçues : Méresger, la Butte et les cobras » in *Deir el-Medineh et la vallée des rois*, Actes du colloque organisé au musée du Louvre les 3 et 4 mai 2002, Paris, 2002, p. 296-297.

Fig. 25. - Stèle du scribe des offrandes pures Padikhonsou, calcaire ?, H. 21,7 cm, L. 16,4 cm, P. 3,2 cm, XIXe dynastie (CG 194 = inv. 8637).

sur la face antérieure, sont employés les adjectifs la belle, *nfr.t*, la clémente *htpy.t*, si le second est également utilisé pour désigner Méresger, il ne désigne plus Rénénoutet. Les colonnes de la face postérieure énumèrent des épithètes propres à la déesse Méresger affirmant son ascendance *nb.t p.t*, *hnw.t ntr:w* ou construites à partir de l'expression '*nn htpyt*'<sup>60</sup>. « Celle qui aime le silence », ici représentée anthropomorphe est également une déesse-serpent<sup>61</sup>, souvent associée à Hathor, maîtresse de la cime thébaine Son culte est attesté dans la région thébaine, principalement sur la rive gauche, sur des sites en lien avec les artisans de la Tombe.

Le texte de quatre colonnes qui se déploie face à la déesse Rénénout illustre un aspect particulier de sa personnalité divine qu'annonçaient les épicleses. L'introduction est certes classique, mais tel n'est pas le cas du développement qui n'est pas sans originalité. Qen y implore en effet la déesse de cesser son courroux '*nn n. j m htp*' ; il semble que le sculpteur l'ait mécontentée sans que la cause de cette fureur ne soit ici explicitée<sup>62</sup>. Cette aspiration apparaît également au travers de l'énumération des épicleses divines consignées dans les trois colonnes opposées au texte mentionné ci-dessus. Le dédicant met d'ailleurs en garde toute personne qui n'offrirait pas une cruche de bière *ds n hnq.t* à Rénénout, le 20 du mois de *pr.t*, jour de la fête de la navigation d'une autre déesse-serpent, Ouadjet<sup>63</sup>. Ainsi Méresger apparaît-elle comme une divinité qui peut châtier, mais comme l'indique la formule '*nn se r htp*' selon P. Vernus<sup>64</sup>, cet apaisement de la déesse vient d'elle même et ne résulte pas d'une action de l'infortuné sur lequel son courroux s'est abattu.

La composition de la stèle indique que l'ensemble de la famille du sculpteur se joint à sa requête. Le fait que cette stèle soit décorée sur ses deux faces, procédé inhabituel dans l'art égyptien, indique que l'ex-voto devait être placé bien en vue dans le sanctuaire, témoignant ainsi de la piété de Qen, mais également du pouvoir de la divinité. Ce lieu ne peut en revanche être identifié avec certitude, l'expression le désignant demeurant obscure<sup>65</sup>.

Le sculpteur Qen est connu par de nombreux monuments votifs conservés dans les musées européens<sup>66</sup>, au musée égyptien du Caire et au *Metropolitan Museum* de New-York ainsi que par sa tombe. Sur une des stèles du *British Museum* figure également la déesse Méresger ici vénérée, il y apparaît accompagné d'une de ses épouses en présence de Rê-Horakhty et de la déesse<sup>67</sup>.



60. P. Vernus, « La piété personnelle à Deir el-Medineh. La constriction de l'idée de pardon » in *Deir el-Medineh et la vallée des rois*, Paris 2002, p. 309-347 et *Essai sur la conscience de l'histoire dans l'Égypte pharaonique* (BEHESHP 382), Paris, 1995, p. 148-149
61. G. Andreu, « La déesse Méresger » in *Les artistes de pharaon. Deir el-Medineh et la Vallée des Rois*. Catalogue d'exposition, Paris Musée du Louvre-Bruxelles Musée du Cinquantenaire-Turin Museo egizio, Paris-Turnhout, 2002, p. 275.
62. Sur une autre stèle, provenant de la chapelle B à Deir el-Medineh, le sculpteur s'accuse d'avoir prêté un faux serment au détriment d'une autre épouse dénommée Néferty (PM 12, II, 694).
63. J. J. Clère « Un monument de la religion populaire de l'époque ramesside » in *Revue d'Égyptologie* 27, 1975, p. 70-77.
64. P. Vernus, *Essai sur la conscience de l'histoire dans l'Égypte pharaonique* (BEHESHP 382), Paris, 1995, p. 148-149 et P. Vernus, « La piété personnelle à Deir el-Medineh. La constriction de l'idée de pardon » in *Deir el-Medineh et la vallée des rois*, Actes du colloque organisé au musée du Louvre les 3 et 4 mai 2002, Paris 2002, p. 332-334.
65. J. J. Clère reconnaissait la préposition *hr* et l'article *p3y*, mais pas le nom qui désigne le lieu dans lequel se dressait le monument (Clère *op.cit.*, p. 76).
66. L'ex-voto de Qen représentant des oies d'Amon, chef d'œuvre du musée Roemer-Pelizaenus d'Hildesheim (Inv. 4544), a été acquis en Égypte deux ans après la pièce bordelaise.
67. BM 8493.



27.



28.



Fig. 27. - Cône funéraire en terre cuite anonyme, H. 20,2 cm, D. 8,6 cm, (CG 24X = inv. 9064).

Fig. 28. - Cône funéraire en terre cuite au nom de Menkheperréseneb, H. 13,3 cm, D. 7,7 cm, XVIIIe dynastie, règne de Thoutmosis III et Aménophis II (CG 24X = inv. 9063).

Fig. 26. - Serviteur funéraire fragmentaire d'Hatchepsout en basalte, H. 14 cm, L. 7,1 cm, P. 4,4 cm, XVIIIe dynastie (CG2 429 = inv. 9087).

Le style du monument comme la prosopographie permettent de l'attribuer au règne du pharaon Ramsès II.

La seconde stèle de la collection du Dr Godard est également cintrée et en calcaire. L'épiderme de ce monument a en revanche beaucoup souffert. Décorée en relief levé sur une face, elle est agencée selon le même schéma que celui évoqué précédemment : sur le registre supérieur est représentée

une divinité devant un ensemble d'offrandes alors que sur le registre inférieur apparaît le dédicant agenouillé, dans le geste de l'adoration (fig. 25). Le premier niveau occupe là aussi une place plus importante. Le dieu ici vénéré est Amon-Rê sous sa forme de bélier, il est désigné dans le texte hiéroglyphique comme le bélier vénérable, *b3 šsp*. Celui-ci porte sur son crâne l'*uraeus* coiffé de la couronne hathorique. Un éventail apparaît derrière l'animal. Un bouquet de fleurs de lotus est déposé sur une table à offrande. Le dédicant au crâne rasé est revêtu d'une chemisette transparente dont les manches évasées laissent les coudes découverts ainsi qu'un pagne court noué à la taille. Pieds nus, il est agenouillé, les deux mains levées dans un geste de vénération. Derrière lui, se tient un porteur d'offrandes au crâne rasé, paré d'un large collier et vêtu lui aussi d'un pagne court ; de sa main gauche il tient un canard par les deux ailes et de l'autre il tient un vase chargé de victuailles. Deux colonnes de texte livrent l'identité du personnage : Padikhonsou, scribe pur des offrandes de la maison de Mout, *sš w3b htp.w ntr:w n pr Mw*<sup>68</sup>. Le personnage qui le suit pourrait être identifié à un assistant du dédicant dans sa charge culturelle.

Cette petite stèle votive peut être attribuée sur des critères stylistiques à l'époque ramessside et illustre la diversité des formes sous lesquelles le dieu Amon fût vénéré à Deir el-Medineh.

68. Traduction de l'auteur : « Amon-Rê, le bélier vénérable, issu de lui-même.

« [Adorer] Amon-Rê le bélier vénérable, après don [...] le scribe pur des offrandes de la maison de Mout, Padikhonsou, justifié ».

## Les pièces thébaines du second catalogue Godard

Dans ce paragraphe, sont regroupées des œuvres, non renseignées dans le carnet de Godard, mais auxquelles, par leur forme ou par l'inscription qu'elles portent, peut être attribuée une origine thébaine. Elles sont regroupées en deux ensembles : les pièces funéraires qui portent les numéros 429, 444, 445 et celles liées au monde des temples, les numéros 442 et 387.

### Les pièces de l'équipement funéraire

La plus célèbre de ces œuvres a été récemment publiée<sup>69</sup> : il s'agit d'un serviteur funéraire fragmentaire du pharaon Hatchepsout qui a régné à la XVIIIe dynastie (fig. 26). Cette statuette porte le numéro 429 du second inventaire Godard. Seule la section supérieure de ce *chaouabti* de basalte est conservée. La reine est coiffée du némès maintenu sur le front par un bandeau sur lequel est fixé l'*uraeus*. Le visage de la souveraine, qui porte la barbe postiche recourbée, est facilement reconnaissable. Sous les mains croisées sur la poitrine subsistent deux lignes et demie de hiéroglyphes disposés horizontalement. Comme pour les serviteurs funéraires d'Ounnefer mentionnés ci-dessus, le texte consigne le chapitre six du *Livre des Morts*, mais dans une variante peu courante selon les catégories définies par H. D. Schneider<sup>70</sup>. Un exemplaire similaire, quasi-complet, est conservé au *Museum Meermann-Westreenianum* à La Haye sous le numéro d'inventaire 79/130 ; ces deux pièces ont été prélevées, la première avant 1848 et la seconde en 1861 au moins puisqu'il s'agit là de *terminus ante quem*, dans la Vallée des Rois dans la tombe de la souveraine, la KV 20 connue dès l'Expédition d'Égypte.

Moins prestigieux, mais également associés au mobilier funéraire sont deux cônes funéraires de terre cuite (figs. 27 et 28). Ceux-ci, ornés du nom et des titres du défunt, pouvaient agrémenter la façade de sa chapelle funéraire. Inventoriés sous les numéros 312 et 313 du second catalogue Godard, les deux cônes sont incomplets, leurs extrémités pointues ayant été sectionnées. Seul l'un des deux textes est lisible : l'inscription hiéroglyphique y est estampée sur le plat, de gauche à droite, sur quatre lignes, séparées par des traits horizontaux (fig. 28). Elle indique que la pièce provient de la tombe de Menkheperreseneb (TT 79)<sup>71</sup> qui occupât de hautes fonctions sous les règnes des pharaons Thoutmosis III et Aménophis II à la XVIIIe dynastie et se lit ainsi « le surintendant du Double Grenier de Haute et Basse Égypte, Menkheperreseneb, justifié auprès du grand dieu ». D'autres cônes funéraires inscrits au nom de ce personnage sont conservés dans des collections muséales comme celles du musée des Beaux-Arts de Lyon<sup>72</sup> ou du musée du Louvre<sup>73</sup>.



Fig. 29. - Statue de cobra, calcaire, H. 29,2 cm, L. 12 cm, P. 19 cm, Nouvel Empire ? (CG2 442 = inv. 8939).

69. F. Maruéjol : « Un *chaouabti* de la reine Hatchepsout au musée d'Aquitaine à Bordeaux » in *Mélanges offerts à François Neveu par ses amis, élèves et collègues à l'occasion de son soixante-quinzième anniversaire* (BdE 145), Le Caire, 2008, p. 285-293.
70. H. Schneider, *Shabtis : an introduction to the history of ancient Egyptian funerary statuettes with a catalogue of the collection of shabtis in the National Museum of Antiquities at Leiden*, Leiden, 1977, I, p. 112-114.
71. B. Porter et R. Moss, *Topographical bibliography of ancient Egyptian hieroglyphic texts, reliefs, and paintings. I. The Theban necropolis. Part I. Private tombs*, Oxford, 1960, p. 156-157.
72. Inv. G 1691. Voir J.-C. Goyon, *L'Égypte antique à travers la collection de l'institut d'égyptologie Victor-Loret de Lyon*. Catalogue d'exposition, Lyon Musée des Beaux-Arts, Lyon, 2007, p. 65.
73. Inv. N 707-18, E. 13180, E 13181 et E 14383. Voir en dernier lieu *Les portes du ciel. Visions du monde dans l'Égypte ancienne*. Catalogue d'exposition du musée du Louvre, Paris, 6 mars-29 juin 2009, n. 184.



Fig. 30. - Matrice en bois à poignée au nom du dieu Amon, H. 5,3 cm, L. 53,5 cm, P. 6,2 cm, époque ptolémaïque (CG2 = inv. 9131).

Fig. 31. - Amulette érotique en « faïence égyptienne » verte, H. 5,9 cm, L. 2,5 cm, P. 2,1 cm époque romaine ? (CG 113 = inv. 9150).



### Les pièces du monde des temples

Une ronde-bosse brisée dans sa partie droite figurant un cobra dressé, le *naja haja*, est inventoriée sous le numéro 442 du second catalogue Godard (fig. 29) ; son équivalence avec le premier catalogue n'est pas connue, elle ne semble pas pouvoir être reconnue dans cette liste ; celle-ci présente une entrée sous la désignation de serpent<sup>74</sup>, mais en l'absence de tout autre élément descriptif, il est impossible d'établir une correspondance. Quoi qu'il en soit, cette sculpture se réfère à une forme divine que l'absence d'attribut spécifique rend difficilement identifiable, de nombreuses déesses étant représentées sous cette forme. Toutefois, les oeuvres pharaoniques de la collection ayant été acquises au Caire ou à Louqsor, l'hypothèse d'une origine thébaine peut être formulée et précisée au secteur du village des artisans de Deir el-Medineh. En l'absence de tout critère épigraphique ou stylistique, la statue ne peut être que difficilement datée ; l'attribuer au Nouvel Empire demeure le plus probant. En ce cas, il pourrait s'agir d'une représentation de Rénénoutet et/ou de Méresger<sup>75</sup>.

On peut attribuer au domaine de Karnak, une matrice en bois gravée sur son revers du motif d'un cartouche surmonté de deux hautes plumes disposées de part et d'autre d'un disque solaire (fig. 30). Au centre du cartouche figure une inscription disposée de droite à gauche et de haut en bas ainsi traduisible : « Amon-Rê, maître du trône des Deux Terres, qui préside à Karnak, qu'il fasse que soient nombreuses toutes sortes de perfections ». Ces épicièses incitent à dater cette œuvre de la période tardive que l'épigraphie précise comme ptolémaïque. Les dimensions de la pièce, environ cinquante-trois centimètres, s'apparentent à la coudée égyptienne et excluent son emploi pour imprimer le nom du dieu sur les briques utilisées dans l'architecture pharaonique. Elle a pu en revanche servir pour la fabrication de briques votives, comme le laisse penser la présence de terre et de paille dans ses interstices ; mais rien indique que ces vestiges soient antiques.

74. Plus particulièrement ceux enregistrés sous les numéros 54 et 133.

75. Voir *supra*.

Ces matrices sont connues dès le Nouvel Empire, mais sont peu attestées à partir de la Troisième période Intermédiaire. Leurs marques ont principalement été relevées dans la région thébaine notamment dans les temples des millions d'années des souverains – ce qui explique leur présence à Abydos –, ainsi que, sous le règne du pharaon Aménophis IV-Akhénaton, à Tell el-Amarna en Moyenne Egypte. Les exemples de briques estampillées répertoriés par A. J. Spencer révèlent, le plus souvent inscrits dans un cartouche, le nom du roi, de la reine ou le nom de l'édifice dans lequel elles devaient être employées bien qu'elles aient pu servir pour l'édification d'autres bâtiments<sup>76</sup>. Certaines émanent d'un contexte privé, le plus souvent de la tombe du défunt. L'originalité de la matrice acquise par le Dr Godard réside dans sa date tardive comme par la présence du nom du maître de Thèbes, faisant ainsi de cette pièce un des rares exemples de matrices en bois et le seul exemple connu mentionnant un nom divin.

Si le mystère de la constitution de cette collection demeure entier, il est indéniable qu'Ernest Godard fit preuve d'un goût très sûr auquel ces quelques pièces rendent hommage. Ce Charentais devenu médecin dont l'attention se porta principalement au cours de ce périple oriental sur des problématiques

médicales, ne s'intéressa pas en Egypte au passé, mais à ses contemporains. Seules quelques pièces antiques témoignent de son constant intérêt pour la thématique phallique comme l'abondante représentation d'amulettes érotiques parmi ses acquisitions (fig. 31) ainsi qu'une pièce disparue, signalée par Ollivier Beauregard, « un dessin relevé sur une longue bande de papier d'une « scène des Phalliques »<sup>77</sup>, qui, contrairement à ce qu'il suggère, doit reproduire un papyrus érotique. Aussi surprenante que soit la constitution de cette collection, la qualité des œuvres acquises à Thèbes illustre non seulement la sensibilité artistique et scientifique d'un des membres fondateurs de la société d'anthropologie dont la libéralité a doté la Ville de Bordeaux et le musée d'Aquitaine d'un ensemble égyptologique de premier plan, mais aussi la richesse de Thèbes nichée dans une « plaine entre deux chaînes montagneuses, traversée par le Nil, parsemée d'obélisques, de colonnes, de frontispices, de colosses »<sup>78</sup>.

76. A. J. Spencer, *Brick architecture in Ancient Egypt*, Warminster, 1977, p. 145-147.  
Leur longueur avoisine les trente-cinq centimètres.

77. Ollivier Beauregard *op.cit.*, p. 5.

78. G. Flaubert, lettre datée du 16 mai 1850.